

## Maladie hémorragique virale du lapin

Le 28 juillet 2023,

Le RAIZO vous informe que le 18 juillet 2023, un cas de maladie hémorragique virale du lapin (MHL), type 2, a été détecté chez deux lapins de compagnie dans la région de Montréal.

Les deux lapins sont décédés de manière subite, avec peu de signes cliniques. Des analyses sanguines faites par le médecin vétérinaire traitant sur un des lapins ont permis de renforcer la suspicion de MHL. Des prélèvements ont été effectués en laboratoire sur les cadavres de lapin et le diagnostic a été confirmé par analyse au laboratoire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

La MHL est une maladie à notification immédiate, c'est-à-dire que les laboratoires doivent déclarer tous résultats positifs à l'ACIA et au MAPAQ. Cette maladie peut causer de haut taux de mortalité chez les lapins. De plus, le virus excrété par les animaux malades est très résistant dans l'environnement. Il peut survivre plusieurs mois tout en restant infectieux. Les propriétaires de lapins peuvent, sans le savoir, porter le virus sur leurs souliers ou leurs vêtements et ainsi infecter leurs lapins.

En ce qui a trait au cas du 18 juillet, tous les lapins sont décédés et les propriétaires n'entretenaient pas de liens avec des élevages de lapins. Le risque est donc contrôlé. Après enquête, la source d'infection reste indéterminée. Les lapins se sont toutefois infectés de manière indirecte puisqu'ils n'étaient pas en contact avec la faune ou d'autres lapins.

Bien qu'en cas de MHL, la mort peut survenir très rapidement sans évidence de signes cliniques, il est aussi possible d'observer les signes cliniques suivant :

- fièvre;
- perte d'appétit et faiblesse;
- mort subite;
- écoulements oculaires, parfois hémorragiques;
- saignement nasal;
- atteintes neurologiques et respiratoires;
- jaunisse observable aux oreilles, aux yeux et aux muqueuses.

([Maladie hémorragique du lapin](#) | [Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#))

# AVIS DE VIGILANCE

**RAIZO**

RÉSEAU D'ALERTE  
ET D'INFORMATION  
ZOOSANITAIRE

Si votre ou vos lapins présentent les signes cliniques ci-dessus, consultez un médecin vétérinaire. En fonction de l'examen médical et des tests effectués par votre médecin vétérinaire, celui-ci pourra communiquer avec le médecin vétérinaire du MAPAQ responsable du secteur cunicole afin de déterminer si la MHL est une possibilité.

Le meilleur moyen de prévention contre la MHL est l'application de mesure de biosécurité. Toutefois, un vaccin est maintenant homologué au Canada et pourrait constituer une barrière additionnelle. Consultez votre médecin vétérinaire afin de déterminer si le vaccin est une option qui peut s'appliquer pour vos animaux.

**Dr Antony Bastien, DMV**

Responsable du réseau aviaire et du secteur cunicole